

Le mobilier d'accueil souhaite la bienvenue ! À travers lui, l'entreprise soigne son premier contact et exprime son identité. Pour répondre à la question, nous avons croisé trois points de vue, celui du fabricant, de l'ergonome et de l'expert. Les avis se rejoignent : quand les déplacements professionnels se multiplient, les outils qui bougent et le mobilier s'adapte. Le "bureau" reste un port d'attache, que l'on a du mal à partager. De plus en plus, les vrais nomades, c'est nous !



"Un bureau à soi, mais un bureau basique"

Entretien avec Olivier Mangenot, Ronéo

Le meuble nomade, une utopie ?

Que les meubles puissent bouger, c'est bien. Mais encore faut-il que les bâtiments qui les accueillent aient été conçus pour cela. Difficile de se déplacer sur une moquette et de passer les portes, de se connecter quand le câblage ne suit pas et de circuler quand le prix du m² a réduit les espaces ! Pour que le meuble soit réellement nomade, tout son environnement doit avoir été conçu dans ce sens au préalable par un space planer.

Jusqu'où va le nomadisme d'un meuble aujourd'hui ?

Il s'arrête bien souvent aux limites de son propre espace de travail. On a tendance à privilégier les petits éléments à roulettes qui peuvent bouger autour du bureau, et permettre une recomposition de l'espace en fonction des besoins du moment, gestion des e-mails et des comptes rendus, rendez-vous à deux, réflexion à trois... Les réunions à plusieurs se font, elles, généralement ailleurs.

La multiplication des déplacements professionnels a-t-elle une influence sur la conception des meubles ?

Oui, mais aussi l'évolution des outils. Les dossiers indispensables sont aujourd'hui sur fichier. L'agenda a fait place à l'organiser électronique, le fax à l'e-mail. On ne se déplace plus sans son PC portable ni son mobile. Les outils devenant nomades, il faut que le bureau soit prévu pour les accueillir quand son utilisateur revient à la "base" ! Notre travail consiste à offrir des facilités d'accès aux connexions aussi simples qu'esthétiques, et qui évitent de se mettre à quatre pattes pour accéder aux prises ! Nous cherchons de plus en plus à intégrer et à adapter harmonieusement les "top access" et goulottes pour permettre le passage des cables.

Le futur, c'est la simplicité, le fonctionnel ?

Le meuble de bureau a en effet tendance à devenir basique, modulable et facile à monter. La prochaine révolution découlera maintenant de l'évolution des technologies. Avec l'arrivée des écrans plats et du "wifi" (système de connexion des outils de communication sans fil), plus d'encombrements, plus de fils à la patte, plus de gestion des courants faibles ni contraintes dictées par les câbles et les prises ! Ce sera une nouvelle étape.



"On passe du bureau nomade au grand nomadisme"

Entretien avec Soizic Berthelot, ergonome au CTBA

Les meubles sont-ils nécessairement nomades ?

On veut que les meubles qui bougent, mais on peut se demander pourquoi. En effet, peu de produits "dits nomades" se déplacent effectivement, à part le caisson et le siège, bien entendu. Et c'est souvent la même chose à la maison : les meubles restent en place. Car, si un meuble est attaché à une fonction, bien souvent, il est aussi attaché à un espace. C'est bien souvent le cas du meuble de TV ou de la table basse qui restent au même endroit...

L'utilisateur reste quant à lui attaché à son bureau ?

L'espace de travail demeure très important. Nous avons tous besoin de repères. C'est pourquoi le concept du bureau partagé, en open-space et disponible à celui qui arrive le premier, après avoir connu un succès mitigé, tend à disparaître.. Les gens n'adhèrent pas, tout simplement.

C'est pourtant plus économique ?

En partageant l'espace, l'entreprise gagne effectivement en m², en équipements et en frais de structure. Ils permettent également de prévoir moins de bureaux puisque certains collaborateurs sont en déplacement. On prévoit environ 30 % de bureau pour l'ensemble de l'effectif Mais, y gagne-t-elle en efficacité ? On se rend compte que dédier un espace à un type de travail plutôt qu'à une personne, ça ne marche pas.

Votre avis d'ergonome ?

La progression des déplacements professionnels a fait évoluer les choses : on emporte tous ses outils avec soi, dans le métro, le train, l'avion, à l'hôtel, mais également à la maison puisque le télétravail augmente (450 000 en France contre 20 millions aux usa ou 1.5 million en Angleterre). En tant qu'ergonome, je dois dire que les lombalgies dues à une position assise ont tendance à laisser la place à des cervicalgies provoquées par des charges trop lourdes portées sur l'épaule et à l'augmentation du temps de travail sur écran (98 % du temps d'un cadre - hors réunion). L'ordinateur est bien portable mais reste encore pesant !! En clair, on est donc passé du bureau nomade, au grand nomadisme !



"L'avis de l'expert"

Entretien avec Yves Franckhauser, inspecteur technique NF Bureau au CTBA

Les nouvelles normes européennes prennent-elles en compte les caractéristiques propres aux mobiliers nomades ?

Oui,! Dans la norme NF EN 527 parties 1 - 2 - 3 qui concerne les tables de travail de bureaux et autres tables , on y trouve des méthodes d'essais pour déterminer la stabilité et la résistance mécanique des structures avec des exigences spécifiques pour les tables facilement déplaçables . Plusieurs types de tables y sont caractérisées : les tables à hauteur fixe, les tables ajustables (réglables en hauteur) et les tables réglables (avec mécanisme manuel ou autres).

Sur ces produits, on vérifie ou on teste principalement :

- Le **dimensionnel**
- La **sécurité** des composants vis à vis de l'utilisateur,
- Le **basculement** sous charges verticales aux endroits les plus défavorables
- Le **comportement aux chutes** de quelques centimètres qui peut subvenir lors du déplacement ou de chutes de la table

Par ailleurs, un groupe d'experts internationaux travaille actuellement sur un projet de norme qui s'appelle ISO/CD 12016 et portera sur "Les méthodes d'essai pour la détermination de la stabilité, de la résistance et de la durabilité des tables et bureaux". Toutes les tables seront concernées par ce projet qui devrait aboutir d'ici trois à quatre ans.

Quelle est l'évolution des prescriptions techniques NF Bureau Sécurité Confortique dans ce domaine ?

De son côté, pour compléter ce dispositif, NF Bureau Sécurité Confortique a rédigé une prescription technique particulière pour la stabilité des tables de réunions.

Existe-t-il des mobiliers spécifiquement "nomades" certifiés NF Bureau Sécurité Confortique ?

Plusieurs produits de ce type sont certifiés NF Bureau SC, parmi lesquels on peut citer des produits de la gamme "TNT" de chez Steelcase, "Aparté" de chez Haworth, "Miléa" de Sansen ou encore "Chrysalide spiris" chez Ronéo et d'autres encore...

